

Action départementale envers les mères isolées avec enfant (ADEMIE)

Public concerné

- L'ADEMIE centralise les demandes d'accueil en centre maternel et parental pour les familles parisiennes
- La mission d'un centre maternel est la protection de l'enfance (prise en charge ASE) l'objectif est de venir en aide aux femmes enceintes et aux mères isolées accompagnées d'enfant-s de moins de 3 ans
- La porte d'entrée, c'est l'enfant (priorité au soutien à la parentalité) mais il n'est pas systématiquement confié à l'ASE

Missions

- En centre maternel, les femmes vont pouvoir s'apaiser, se stabiliser, se sécuriser et ainsi, trouver l'énergie et la capacité de mettre en place une relation de qualité avec leur enfant
- Elles s'inscriront dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle
- A la réception du dossier, les travailleurs sociaux se mettent en relation avec le professionnel à l'origine de la demande.
- En amont, les éducatrices de l'ADEMIE peuvent informer le professionnel sur la spécificité des structures ou échanger sur la pertinence de l'orientation envisagée
- Par ailleurs, la jeune femme peut être reçue à l'ADEMIE, afin de lui apporter des informations complémentaires et/ou l'accompagner dans son choix
- L'ADEMIE envoie systématiquement un accusé de réception
- La demande doit être renouvelée tous les 3 mois et au moment de l'accouchement, même si cela fait moins de 3 mois que la demande a été envoyée
- Les dossiers sont suivis par les travailleurs sociaux de l'ADEMIE ainsi, lorsqu'un centre maternel propose des places tous les dossiers correspondant à ces places sont à nouveau examinés, c'est pourquoi il est important d'actualiser régulièrement les demandes

Coordonnées – prise de contact

☎ : 01 53 27 12 21 – standard ✉ : 27 rue Titon - 75011 PARIS.

Profil du public

- Pas de limite d'âge pour l'accueil -peu de places pour les mineurs (5 places pour Paris) les structures sont pour la plupart en province
- Les femmes sont de plus en plus jeunes et présentent souvent des troubles psychologiques et/ou des carences affectives. -beaucoup ont été victimes de violences intrafamiliales et/ou conjugales - Elles ont souvent des parcours ASE
- Elles sont très isolées et même si elles ont des relations familiales ou amicales elles ne peuvent compter que sur elles-mêmes
- Le Centre Maternel devra tenir compte de ces parcours douloureux pour soutenir le lien mère-enfant
- 75-80% des familles sortent avec une insertion professionnelle, un hébergement correct et souvent un appartement